
Dos patriotiques déposés sur l'autel de la patrie par une députation de la commune d'Émerainville et Malnoue, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Dos patriotiques déposés sur l'autel de la patrie par une députation de la commune d'Émerainville et Malnoue, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 438;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40744_t1_0438_0000_14;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Arrêté par nous, commissaires susdits, ainsi que les autres commissaires soussignés.

Signé : ROUSSEAU, FRAMBOISIER, POCHET et GUENIN.

Collationné conforme à la minute et délivré par nous, secrétaire-greffier de la municipalité dudit Choisy.

ADAM.

Une députation de la commune d'Étampes annonce à la Convention l'arrivée de 13 voitures chargées de 51,035 livres de fer, cuivre, bronze et plomb, qui bientôt seront suivies d'autres : elle félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la déclaration faite par la députation de la commune d'Étampes (2).

« Citoyen Président,

« Nous sommes, citoyen, de la commune d'Étampes, Couturier, ton collègue, t'envoie sous ma conduite et la garde de mes frères d'armes, 13 voitures chargées de 51,135 livres de fer, cuivre, bronze et plomb. Bientôt ces 13 voitures seront suivies d'environ 200 chargées de mêmes matières et d'une quantité d'or et d'argent, que Couturier apportera lui-même.

« Le fanatisme, la féodalité, non seulement ont disparu de notre territoire, mais même ils ont tourné au profit de la République; tout ce qui portait leur empreinte a été brisé, renversé et détruit, et les richesses que ces deux monstres avaient englouties vont être versées dans le trésor de la République.

« Ainsi traduits à la barre et de là à la Monnaie, tous les saints et saintes un peu comme il faut et que leur réputation avait fait habiller d'or ou d'argent, ne feront plus montre d'une vertu fausse et stérile, ils vont opérer les plus grands miracles en coopérant à l'affermissement de notre liberté, qui sera le prélude de celle de l'univers.

« Quelle puissance résisterait aux sans-culottes soutenus par des saints et saintes d'or et d'argent?

« Espérons sur la valeur de cette armée céleste qui va combattre pour nous.

« Ces richesses ne sont cependant pas nos plus grandes ressources; l'énergie républicaine et le feu sacré de l'amour de la patrie, voilà les sentiments qui nous animent; voilà nos moyens de triomphe.

« Combien, dans notre district, ces sentiments ont été accrus par les soins de Couturier; par lui, la Société républicaine a acquis un degré de force et d'énergie qui peut la faire regarder comme à la hauteur des circonstances.

« Tout ce qui respire, dans notre commune, vit pour la révolution et le maintien de la République, et par toutes les communes du district cet exemple est reçu avec avidité, et pratiqué avec zèle.

« Pour tant de services, qu'ils sont sincères, l'amour et la reconnaissance que nous lui avons voués!

« Si l'obligation de reprendre ses travaux dans votre sein oblige Couturier de rentrer dans la Convention et de s'arracher de nos bras, après l'avoir suivi dans toutes les communes, nous l'accompagnerons ici, et là il réalisera l'adoption qu'il nous a promise dans l'effusion de son cœur.

« Partout il a porté le courage et l'activité, la Société républicaine fournit de zélés commissaires pour les subsistances de cette capitale, qui en accélèrent le battage et l'envoi, et pour le rassemblement des déponilles du fanatisme.

« Que la liberté est belle à nos yeux, depuis que Couturier nous en a montré tous les avantages! et qu'elle nous est chère cette confiance qu'il nous a donnée dans les opérations de nos législateurs!

« Grâce vous soient rendues, législateurs immortels, nous sentons tout le prix de vos travaux et c'est dès le commencement que la Révolution a pris une marche assurée, et que notre liberté n'est plus un problème.

« La République entière vous a demandé de conserver votre poste si glorieusement rempli par vous, et si utilement pour la chose publique. Nous renouvelons ce vœu et demandons le baiser fraternel, notre cœur l'attend sur vos lèvres.

« GUDIULY, commissaire à la conduite. »

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Une députation de la commune d'Étampes est admise à la barre. Elle annonce qu'elle a escorté à Paris 13 voitures chargées de fer et de bronze, et que le représentant du peuple, Couturier, amène avec lui une grande quantité d'or et d'argent servant à l'ornement des églises de cette commune. Quelle puissance formidable que celle des sans-culottes! et qui osera leur résister, dit l'orateur de cette députation, lorsqu'on apprendra que les saints et les saintes qui s'étaient revêtus d'enveloppes d'or et d'argent, se sont déclarés en leur faveur, et prennent leur défense?

Une députation de la commune d'Émerainville et Mahious (Malnoue) vient déposer sur l'autel de la patrie tous les hochets qui les ont si longtemps asservis.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'hommage de la députation de la commune d'Émerainville et Malnoue (3).

« Citoyens,

« Les républicains de la commune d'Émerainville et Malnoue, reconnaissent aujourd'hui que, longtemps trompés par le fanatisme, ils viennent déposer au sein de la Convention, tous les hochets qui les ont si longtemps asservis.

« Aujourd'hui que le jour de la raison nous

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(1) *Moniteur universel* [n° 61 du 1^{er} frimaire an II (jeudi 21 novembre 1793)], p. 246, col. II. Le *Supplément au Bulletin de la Convention* du 21 frimaire (11 décembre 1793) reproduit le discours de Gudiuly avec quelques variantes.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.